



Revue en ligne *Camenae*

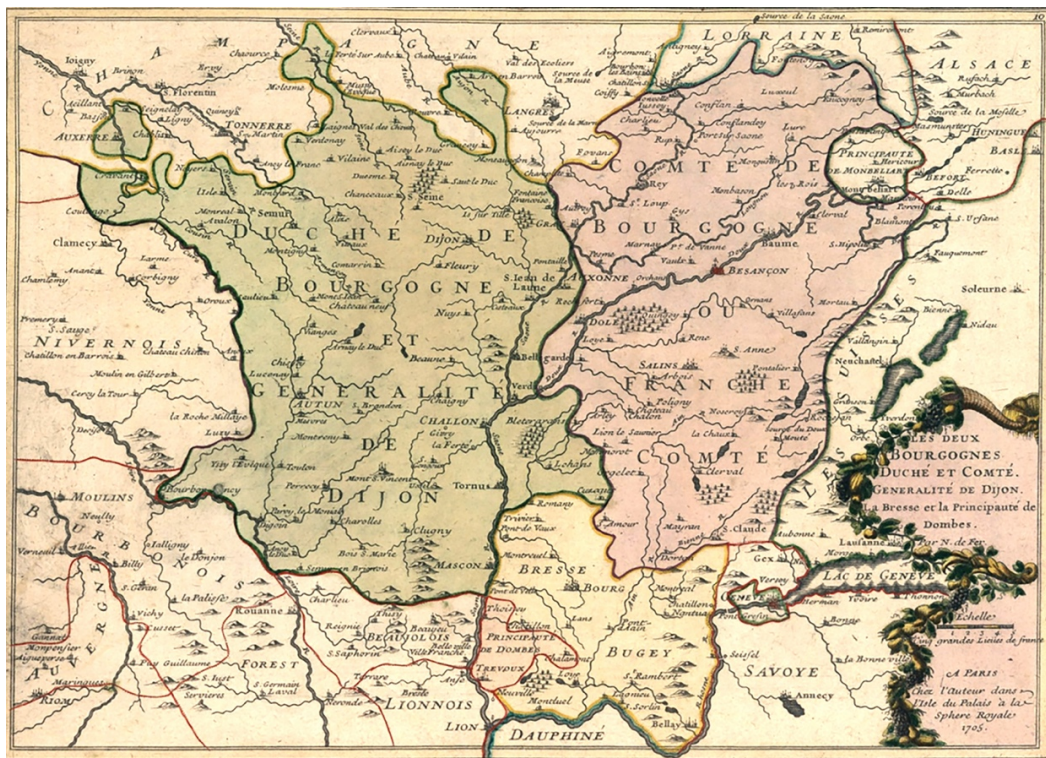
<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 35, avril 2026

## HUMANISTES BOURGUIGNONS ET FRANCS-COMTOIS, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine  
actes des journées de présentation tenues à la salle de l'Académie des sciences,  
arts et belles-lettres de Dijon, les 28 et 29 janvier 2025



**Illustration :** Carte des deux Bourgognes de Nicolas de Fer, *Les deux Bourgognes. Duché et Comté. Generalité de Dijon...*, Paris, 1705.

### Pour citer cet article :

Marguerite-Marie HARROUET, « Le *Misterium Evangelicum* de Charles Godran, une paraphrase biblique épique au service de la Contre-Réforme », *Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles* (dir. S. Laigneau-Fontaine), *Camenae*, 35, avril 2026.



*Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, revue *Camenae* n° 35 © 2026 by S. Laigneau-Fontaine is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Marguerite-Marie HARROUET

LE *MISTERIUM EVANGELICUM* DE CHARLES GODRAN,  
UNE PARAPHRASE BIBLIQUE ÉPIQUE AU SERVICE DE LA  
CONTRE-RÉFORME

Charles Godran (?-1577), chanoine de Dijon sous le règne de Charles IX (1560-1574), proche de la Compagnie de Jésus, a publié plusieurs textes largement inspirés de la Bible dont la pièce *Suzanna*, traduite et étudiée par Sylvie Laigneau-Fontaine et Catherine Langlois-Pézeret<sup>1</sup>, une *Judith vidua*, étudiée par John Nassichuk<sup>2</sup>, publiée en 1569, la même année que le *Misterium*, et d'autres paraphrases bibliques comme une *Sacrificii Abrahami hypotyposis* et des réécritures de Tobie et de l'Annonciation dans l'*Épithalame pour Charles IX et Isabelle d'Autriche*. Toutes ces œuvres furent publiées chez Jean Des Planches à Dijon entre 1565 et 1572. Le *Misterium Evangelicum* est une œuvre de moyenne longueur, l'équivalent d'un chant d'épopée, empreinte de style virgilien et précédée d'une dédicace au roi. Il s'agit plus précisément d'une paraphrase du récit des tentations du Christ figurant dans l'évangile selon saint Matthieu au chapitre 4 1-11. Il est intitulé *Misterium*, comme on appelait les spectacles sacrés représentés sur des tréteaux lors des foires et fêtes de ville à la fin du Moyen-Âge et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ces pièces étaient longues, nécessitaient nombre d'acteurs et de figurants, elles avaient quelque chose de grandiose. Le texte qui nous intéresse n'a pas cette ampleur. Sa forme théâtrale est indiquée par le titre *Misterium evangelicum in dialogos distinctum*, « Mystère évangélique divisé en dialogues », suivi d'une « liste » des personnages : Christ et Satan. Mais le terme de « mystère » semble davantage devoir son nom au thème abordé qu'à sa forme, car s'il y a réellement dialogue entre Satan et le Christ, l'échange ne concerne que la fin du poème. Le propos tout entier est davantage conçu comme une discussion théologique sur la double nature du Christ, parfois difficile à suivre d'ailleurs, placée dans un cadre épique. Le choix du récit des tentations peut sembler surprenant en cette deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, quand ses représentations se sont raréfiées dans l'iconographie en France et sont davantage associées à l'esthétique et à la pensée médiévale. Cependant, nous croyons pouvoir affirmer que ce choix est un parti déterminé par les circonstances. En 1569, la querelle entre protestants et catholiques fait rage, le Concile de Trente s'est déroulé entre 1545 et 1563 pour combattre les hérésies protestantes et les deux partis s'arcbutent sur leurs positions doctrinales. Ainsi la question du jeûne et des privations, si elle n'est pas au cœur du Concile, est pourtant choisie comme angle d'attaque par les protestants, Luther, Calvin et Chemnitz entre autres. Nous pensons que ce poème est un exemple très original et personnel de la défense des pratiques quadragésimales de l'Église romaine. Nous nous proposons donc de montrer comment le poète a amplifié l'épisode raconté en le faisant résonner avec d'autres épisodes bibliques, puis de mettre en lumière comment il utilise sa culture classique et surtout l'épopée latine pour magnifier la figure du Christ et, pour finir, de déterminer comment Godran contribue par ce poème à la controverse sur le jeûne et les privations de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> S. Laigneau-Fontaine, C. Langlois-Pézeret, « La *Suzanna* (1571) du Dijonnais Charles Godran », *Le Théâtre néo-latin en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Études et anthologie*, dir. M. Ferrand, S. Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2020, p. 171-184.

<sup>2</sup> J. Nassichuk, « Poétiques de la paraphrase : la *Judith viduae historia* de Charles Godran (1569) », *Le Livre de Judith*, dir. J.-M. Vercauteren, Arras, Artois Presses université, 2014, p. 43-62.

<sup>3</sup> Sur les mystères, voir É. Mâle, *L'Art religieux de la fin du Moyen Âge en France*, Paris, Colin, 1922, chapitre II : « L'art et le théâtre religieux », p. 36.

LA STRUCTURE DU POÈME

*Les complexités de la composition*

Le poème est composé de 314 hexamètres dactyliques précédés de 17 vers de même mètre de dédicace au roi Charles IX. Cette dédicace présente le sujet, offre le poème au roi et demande la protection du cardinal de Lorraine pour finir par des vœux de triomphe pour le roi. En voici les premiers vers, qui donnent un aperçu de la préciosité du style :

*HOS tibi caelestes ieiuno Marte triumphos,  
Tartareique dolos commentaque uana Tyranni  
CAROLE Francorum Rex Augustissime, cuius  
Regia sit canæ pubertas æqua senectæ,  
Carolus ille tuus, uatum infimus ille tuorum  
At tanto nondum dignatus honore sacrauit,  
Hunc nisi purpurei speculum Lotbarens honoris  
Carolus, illorum postræmo adscribat in albo.  
Carolidum da uota trium, sator optime rerum,  
Annis propitius ueniant non irrita nostris.*

Voici pour toi les triomphes célestes remportés lors du combat du jeûne, les ruses et les desseins du Tyran du Tartare réduits à néant : c'est à toi, ô Charles, Très Auguste Roi de France, puisque ta royale jeunesse est digne d'une vieillese chenué<sup>4</sup>, que les a consacrés ton dévoué Charles, le plus humble de tes chantres, et point encore digne d'un si grand honneur si Charles de Lorraine, l'image même de l'honneur des évêques, ne l'ajoutait à la fin de la liste de ces illustres poètes. Accorde avec bienveillance, ô excellent Créateur de l'univers, que les vœux des trois Carolides se réalisent dans les années qui nous sont données.

Et cette préciosité n'est pas le seul écueil auquel se heurte le traducteur. Dès le titre de l'oeuvre, des difficultés se dressent ; il est écrit : *dialogus primus ex diui mathei XXIII cap.* La référence au chapitre 24, eschatologique, est erronée (sans doute une erreur de l'imprimeur), les tentations du Christ sont racontées au chapitre 4 de Matthieu. De plus est annoncé un dialogue avec interlocuteurs (ceux-ci sont certes présents : on trouve des formes de deuxième personne du singulier et des vocatifs) mais l'absence de ponctuation rend parfois difficile la répartition des répliques, et même la distinction entre le dialogue et la narration ; on se demande souvent qui est le locuteur. Toute la première partie semble être le fait d'un narrateur externe, mais le questionnement sur la divinité et l'humanité du Christ jaillit, porté par le diable :

*Hinc odiis illum tentator inanibus odit.  
Hæc secum : « quid si ille Deus ? cui sidera parent :  
Stella facem ducens cælo uenientis ab alto  
Numinis in terram Nimbum ac mirabile rerum  
Præagiuuit opus, nati prænuncia regis. » (vers 22-26).*

C'est pourquoi le tentateur le hait de haines vaines. Il se dit : « et si cet homme est Dieu ? les astres lui obéissent : une étoile qui portait le flambeau de la divinité venant du haut du Ciel sur terre a annoncé l'Auréolé et son oeuvre admirable, elle qui fut annonciatrice de la naissance du Roi ».

<sup>4</sup> Sous la plume d'Amadis Jamyn, « Genethliaque de Madame, fille du Roi Charles IX », dans *Les Œuvres poétiques au roy de France et de Pologne*, Paris, Robert Estienne, Mamert Patisson, 1575, on trouve l'expression « Charles qui jeune d'ans et vieillard de science ». Il s'agit d'une reprise du topos antique du *puer senex*.

et plus loin, les vocatifs *imprudens* et *ingenue* semblent introduire un nouveau personnage que nous n'avons pas pu identifier avec certitude : intervention d'un jeune contemporain fictif dans la discussion auquel le narrateur répond ? Nous ne saurions l'affirmer avec assurance.

« *Falleris imprudens, nobis num Christus in altum  
Erectus moritur ? Mortemque in morte resoluit?  
Tu tamen ingenue... »* (vers 100-102).

« Tu t'égares, insensé, est-ce vrai que pour nous le Christ élevé au ciel est mort ? et a-t-il vaincu la mort par sa mort ? Toi pourtant, jeune homme... ».

Au-delà de ces incertitudes sur l'autorité des questionnements, il y a un certain flottement dans les transitions : nous passons d'un récit de la Bible à l'autre, de l'Ancien au Nouveau Testament, de manière indistincte. Lorsque le poète met en parallèle le Christ, Adam, Moïse et Élie, il n'y a ni coordonnants ni adverbes pour nous indiquer un quelconque changement de personnage ou d'époque. Le texte procède par glissement subtil, guidé par la thématique du jeûne. En voici un exemple :

*Quinetiam quassis iterans ieiunia primis,  
Ut prius hinc alias meruit fecisse tabellas<sup>5</sup>.  
Iuniperi recubans sub tegmine tristis in umbra<sup>6</sup>,  
Hirsuta medio praecinctus corpore zona,  
Feminas fugiens per daunia Thesbius<sup>7</sup> iras* (vers 76-80).

Jeûnant avec un zèle redoublé devant les premières tables fracassées, il mérita de la sorte d'en faire de nouvelles, semblables aux premières. Couché sous le couvert d'un genévrier sinistre, dans l'ombre, le milieu du corps sanglé d'une ceinture de poils, fuyant les femmes en colère par des chemins détournés, le Thesbite...

Dans ces vers, nous glissons de Moïse à Élie sans autre indice que la description des personnages. Par cette fluidité, le poète donne l'impression que le passage d'un épisode à l'autre est naturel et que le parallélisme entre eux s'impose.

#### *Les épisodes bibliques : une lecture typologique<sup>8</sup>*

En effet, la composition du poème est fondée sur une lecture typologique de la Bible : le dialogue entre le Christ et le diable raconté en Matthieu 4, 1-11 s'inscrit dans la longue histoire

<sup>5</sup> Exode, 34, 27-28.

<sup>6</sup> Cf. Virgile, *Bucoliques*, I, 1 : *Tityre, tu patulae recubans sub tegmine fagi*.

<sup>7</sup> Thesbite (ou Thischbite) semble désigner la ville dont est originaire le prophète Élie. « Le fait qu'il fût appelé 'le Thischbite' peut signifier qu'il était originaire de Thischbi ou peut-être Thischbeh, ville qui jusqu'ici n'a pu être identifiée », Th. L. Leishman, « Élie, le Thischbite », *Héraut de la Science chrétienne*, 1969 (<https://fr.herald.christianscience.com/francais/numeros-archives/1969/1/052-01/elie-le-thischbite#:~:text=Le%20fait%20qu'il%20fût,cette%20région%20sauvage%20et%20pittoresque>, consulté le 14 mars 2026).

<sup>8</sup> Ambroise de Milan, au IV<sup>e</sup> siècle, avait établi un système de lecture de la Bible en quatre étapes : lecture littérale, typologique qui reconnaît des préfigurations du Christ et de l'Église dans l'Ancien Testament (*quid credas*), tropologique qui analyse les commandements sur ce qu'il faut faire (*quid agas*), anagogique qui interprète la Bible pour en tirer des enseignements sur les fins dernières (*quid speras*). Pour ces lectures, voir *Lectures de la Bible : I<sup>er</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, dir. L. Mellerin, Paris, Les éditions du Cerf, 2017 ([https://shs.hal.science/halshs-01740263v1/file/Lectures\\_Bible\\_Mellerin\\_c.pdf](https://shs.hal.science/halshs-01740263v1/file/Lectures_Bible_Mellerin_c.pdf)), en part. partie 3 « Exégèse patristique », sous-partie 3 : La Bible dans la littérature latine chrétienne.

de la Bible. Sont donc insérées au sein de la paraphrase, au cœur des épisodes de la vie du Christ, des préfigurations de celui-ci : Adam, Élie, Moïse.

Le poème commence par une introduction de quatre vers qui précise son sujet : le Christ (on notera la mise en valeur du nom du Christ en dernière position) :

*Prodigiosa cano cunctis miracula saeculis.  
Vnus homo nobis labentem restituit rem,  
Qui Deus a summo serui demissus Olympo  
Induit effigiem mortalis corpore Christus* (vers 1-4).

Je chante de prodigieuses merveilles pour tous les siècles. Un seul homme a rétabli notre chancelante condition, qui, Dieu envoyé du haut de l'Olympe, a revêtu, par son corps, l'apparence d'un serviteur mortel, le Christ.

Le poète raconte ensuite le baptême du Christ qui précède l'épisode du désert chez Matthieu et entérine la divinité de Jésus :

*Iordanis mediis humilem se proluit undis.  
Hic ubi suprami rex ac moderator Olympi,  
Caelestem nivea prolem aspirante columba,  
Intonuuit laeuum<sup>9</sup> mediumque per ara uoces  
Complacitae terris patrios testantur amores* (vers 7-11).

Il se plongeait avec humilité dans les eaux du Jourdain. Là, le Roi et Régulateur du très haut Olympe, tandis qu'une blanche colombe soufflait sur le fils du Ciel, fit tonner sur la gauche et, au centre, à travers les airs, des voix charmantes témoignent sur terre de l'amour du Père.

À partir du vers 23, Godran rapporte les questionnements théologiques du diable : *quid si ille Deus ?* (« et s'il est Dieu ? ») et annonce ainsi les fondements théologiques de l'épisode des tentations à venir, ce qui lui permet en outre de résumer l'enfance du Christ, vrai homme et vrai Dieu – l'étoile qui mène les bergers, la naissance, la fuite en Egypte :

*Cui tria solliciti longa regione uiarum,  
In cunis posito sacrarunt munera reges.  
Cuius et ingenuos, dum caelica turba per auras  
Exultat, uigilans pastor denunciat ortus.  
Cuius et humanos genitrix castissima nusquam  
Pertulit accubitus sponsi, licet illa parentis  
Coniugium simulet, radiis fecunda supernis<sup>10</sup>.  
Seu mortalis homo est ?<sup>11</sup> Herodis terruit ut quem  
Impietas, dum Niliacas fugitiuus ad oras  
Exul, inops, graditur legique obnoxius infans  
Praeputii patitur gladios, tum fonte salubri  
Tingitur* (vers 29-41).

<sup>9</sup> Cf. Virgile, *Énéide*, II, 692-693 : *Vix ea fatus erat senior, subitoque fragore / intonuuit laeuum.*

<sup>10</sup> Référence à l'Esprit Saint qui féconde, selon les Écritures, la Vierge Marie : Mt 1, 18 : *Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam conuenirent inventa est in utero habens de Spiritu Sancto.*

<sup>11</sup> Deuxième volet de la question de la double nature de Dieu. Reste à savoir qui se pose la question dans le texte. On retrouve la question dans la bouche de Satan au vers 286 : *Si mortalis homo est, terrestria munere nostro / (Quae sensus bebetant mortales) regna subibit.* (« S'il est un homme mortel, il cèdera aux royaumes terrestres, [qui égarent les sens des hommes], notre cadeau »). Nous pouvons ici apprécier la cohérence de la construction du texte.

Des rois, fatigués par un long voyage, ont consacré trois présents à l'Enfant couché dans son berceau et c'est de Lui dont, pendant que la foule céleste exulte à travers les airs, le berger, réveillé, proclame la noble naissance. Quant à sa très chaste mère, elle ne connut jamais le commerce humain d'un époux, bien qu'elle semblât unie à son parent, mais elle fut fécondée par les des rayons du Très Haut. Est-il alors un homme mortel ? Quand l'impiété d'Hérode Le menaça, quand, vers les rives du Nil fugitif, exilé, sans ressource, il avança et, petit enfant exposé à la Loi du prépuce, il subit le glaive, il fut alors touché par la fontaine du salut.

Puis l'auteur entame au vers 53 le récit des quarante jours de jeûne du Christ dans le désert tout en introduisant les préfigurations du Christ dans l'Ancien Testament, d'abord Adam (le Christ n'est-il pas un nouvel Adam ? et les tentations du Christ le contrepoint du récit premier de la Tentation<sup>12</sup> ?) :

*Seu inuat antiquæ persolvere noxia fraudis  
Fercula, sic primi (quamvis innoxius) ultro  
Ut reus arguitur sceleris stolidique rependit  
Delitias Adami, steriles habitare coactus  
campos (vers 60- 64).*

Et accepte de payer les mets criminels de l'antique tromperie, ainsi (bien qu'innocent) il est incriminé comme le coupable du premier crime et rachète les jouissances du stupide Adam, contraint à habiter des plaines stériles.

Puis Élie :

*Iuniperi recubans sub tegmine tristis in umbra,  
Hirsuta medio præcinctus corpore zona,  
Fæminas fugiens per dania Thesbius iras,  
Dum capit appositis Cerealia fercula limphis,  
Post quadragenos noctisque diesque labores,  
Angelicæ subiit satiatus munere mensæ  
Ieiunus sacri prærupta cacumina montis,  
Fortior hinc potuit candentes scandere currus (vers 78-85).*

Couché sous le couvert d'un genévrier sinistre, dans l'ombre, le milieu du corps sanglé d'une ceinture de poils, fuyant les femmes en colère, par des chemins détournés, le Thesbite prend alors les mets de Cérès qu'on a accompagnés d'eaux. Après quarante jours et quarante nuits d'épreuves, rassasié par le présent de la table angélique, il se dirigea, maigre, vers le sommet escarpé de la montagne sacrée et, plus fort alors, il put monter sur les chars de feu.

<sup>12</sup> On peut peut-être voir une source de la réflexion de Godran dans les *Homélies* de Saint Grégoire. Celui-ci consacre l'homélie I, 16 prononcée le premier dimanche de Carême 4 mars 591 au jeûne du Christ et compare les trois tentations auxquelles Adam a succombé à celles dont le Christ triomphe. Voir saint Grégoire, *Les paraboles du Seigneur. Homélies sur l'Évangile*, Paris, Le Laurier, 2015. Saint Paul, le premier, avait comparé Jésus et Adam : *sicut enim per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi ita et per unius oboedientiam iusti constituentur multi* (« Comme en effet par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle constituée juste. », Rm 5, 19, *Bible de Jérusalem*, 2015). La tentation du Christ peut donc très légitimement être présentée, d'après l'exégèse de Grégoire, comme « l'anti-péché originel » ([http://palimpsestes.fr/textes\\_divers/p/gregoire\\_40\\_sermons\\_evangile](http://palimpsestes.fr/textes_divers/p/gregoire_40_sermons_evangile)).

En passant par Moïse.

*Sobrius hæc præcis Synæ pro uertice montis  
Cornua fronte gerens udisque assumptus ab undis  
Eximius uates ieiunia fecerat annis,  
Tempore iam ex illo geminas de monte tabellas  
Protulit, ac ueteris durissima fœdera legis.  
Quinetiam quassis iterans ieiunia primis,  
Vt prius hinc alias meruit fecisse tabellas (vers 71-75).*

Sobre, devant le sommet du mont Sinaï, portant au front des cornes, arraché aux eaux humides, l'excellent prêtre avait accompli ces jeûnes il y a longtemps. De cette époque, il apporta de la montagne les tablettes jumelles et les alliances très rigoureuses de l'ancienne loi. Jeûnant avec un zèle redoublé devant les premières tables fracassées, il mérita de la sorte d'en faire de nouvelles semblables aux premières.

Comme on le voit à travers ces extraits, le lien qui relie toutes ces figures est l'expérience du jeûne, jeûne qui purifie, permet d'accéder à Dieu et de réparer l'ancienne chute. Et Godran termine ce voyage à travers le temps par la figure de l'Église qui, selon le poète, a le devoir de suivre ces exemples vénérables. S'ensuit une discussion un peu obscure, dont on ne sait pas très bien qui sont les locuteurs, ni dans quels temps l'échange se situe, mais d'apparence exhortative qui incite à suivre le jeûne quadragésimal<sup>13</sup> :

*Sic Euangelici quos gratia nutrit amoris,  
Seu consecrati satiat clementia panis,  
Nonne quaterdenis ieiunia pauca diebus ?  
Exercere nefas ? num sponsi sponsa superni  
Æmula, cui rerum laxauit sponsus habenas,  
Perpetuis frustra statuit ieiunia uotis ? (vers 86-91).*

Ainsi pour ceux que nourrit la grâce de l'amour Évangélique, ou que rassasie la clémence du pain consacré, n'est-ce pas peu de jeûne que quatre fois dix jours ? Est-il sacrilège de le faire ? Serait-ce à tort que l'épouse égale de l'époux céleste, à qui l'époux a laissé les rênes du monde, a décidé de jeûnes accompagnés de prières perpétuelles ?

Enfin, au vers 120 commence la paraphrase des onze versets de Matthieu relatant la tentation : la tentation du pain d'abord en 120- 206 qui, comme dans le texte évangélique est un combat d'écritures entre le diable et le Christ, ici largement amplifié comme le veut la tradition de la paraphrase biblique, à vocation exégétique et explicative. À cette provocation :

*« Non inuisus ades, Deus an celestis origo  
Quisquis es, hii panis mutato corpore formam  
Dic age concipiant lapides namque omnia fiant  
Principio rerum cæli terraque marisque  
Dixisti. Iam cuncta tibi placitura repente  
Facta uides, fiuntque tuo tua sydera uerbo,  
(et quorum pars magna sui sibi conscius idem  
Composito tacuit) quacumque intenderis, addit,  
Te dixisse sat est » (vers 129-137),*

<sup>13</sup> Godran passerait ici à un mode de lecture tropologique.

« Tu n'approches pas sans être reconnu, que tu sois quelque Dieu ou origine céleste. Dis, allons, que ces pierres-ci prennent la forme du pain, par la transformation de leur corps, car tu as dit, au commencement des choses du ciel, de la terre et de la mer, que tout soit. Tu constates déjà que toutes les choses créées sont destinées à te plaire aussitôt, et tes astres sont créés par ta parole, (conscient d'avoir été créé lui-même il fut une grande part de ces créations). Et quoi que tu aies voulu, ajoute-t-il, il suffit que tu l'aies dit »,

le Christ répond :

*« Si te nulla mei tangit reuerentia, saltem  
Inchlyta perspicui moueant oracula uatis,  
Nempe fame affectis lassisque errore uiarum  
Iamdudum patribus, caelesti munus ab axe  
Manna pluit, uobis ignotum munus, ut ipsis  
Celatum patribus, cuius dulcissima pauit  
Gratia ieiunos, queis tum Cerealia dona  
Vix aderant. Summi est ea magna potentia patris  
Omnia cui uiuunt, cuius uirtute mouentur  
Omnia, qui solo mandauit et omnia uerbo. »* (vers 142-151).

« Si aucune crainte de moi ne te touche, que t'émeuvent au moins les célèbres oracles du clairvoyant prophète quand, n'est-il pas vrai, nos pères furent jadis frappés par la famine et épuisés par les errances du voyage, présent venu du haut du ciel, la manne plut, présent inconnu de vous, comme il fut caché aux pères eux-mêmes, mais dont la très douce grâce nourrit les affamés, pour qui les dons de Cérès étaient alors fort rares. C'est la grande puissance du Père Très Haut pour qui tout est vivant, par la vertu duquel tout est mis en mouvement, qui a tout ordonné par sa seule parole. »

et fait le récit de la manne ainsi que du péché originel qui se termine par une espèce de sentence : *Ut qui ueridici mentiris in ora magistri* (« en homme qui ment devant la face du maître véritable »), car le Christ ici s'attache à démasquer les ruses et les mensonges de Satan. Le vocabulaire de la tromperie est particulièrement riche dans ce passage. D'ailleurs la phrase est reprise avec variation aux vers 182-183, ce sont alors les hommes qui portent le poids du mensonge : *ut qui/ Veridici toties mentimur in ora magistri* (« nous qui mentons tant de fois à la face du maître véritable ») ; aux vers 204-206, celui qui est ainsi dénoncé reste ici anonyme :

*quicumque nefando  
Iudicio, sacrae reprobas mysteria mensae,  
Ut qui ueridici mentiris in ora magistri* (vers 204-206).

toi qui, qui que tu sois, par un jugement criminel, réproves les mystères de la table sacrée, en homme qui ment devant la face du maître véritable.

Ne peut-on voir ici une accusation contre les hérétiques de la Réforme ? En tous les cas, le motif du mensonge et de l'erreur est récurrent dans le poème.

Puis le diable défait revient à la charge :

*Mentis inops, primo fractus fususque duello,  
Ecce nouas artes Sathanas, noua carmina quarit* (vers 207-208).

Déseparé, brisé puis abattu par ce premier combat, voici que Satan cherche de nouveaux artifices, de nouveaux charmes.

Et, à partir du vers 207 jusqu'au vers 259, Godran met en scène la tentation de la puissance ; le diable propose au Christ de se jeter du haut du temple :

*Huic igitur Sathanas, « tibi si Deus optimus », inquit,  
« Maximus est genitor, nec te mentiris ab ipsis  
Demissum superis, sublimem mitte deorsum,  
Te quoque præcipitem comfer, telluris ab alto  
Inferiora petens, teque his », ait, « excute pinnis,  
Angelicæ suberunt te prosiliente caterua  
(Si bene scriptorum memini) teque inclyta cæli  
Agmina spirituum, ac uirtutum exercitus omnis,  
Teque potestates manibus per lubrica quæque  
Saxa gerent, ne forte pedum pars ulla tuorum  
Deficiat, lapidisque tuos iniuria gressus  
Offendat, natis sic stat sententia regis. » (vers 226- 237).*

Donc Satan lui dit : « si Dieu le Très bon et le Très Grand est ton Père, et si tu ne mens pas en disant que tu as été envoyé des sphères supérieures, jette-toi de cette hauteur, et élance-toi la tête la première même, de haut en bas, et déploie ces plumes », dit-il, « les troupes angéliques seront sous toi quand tu t'élanceras (si je me souviens bien des écritures) et les illustres bataillons des esprits du ciel, et toute l'armée des vertus, et les puissances en troupes te porteront à travers tous les rochers dangereux, afin que nul accident ne fasse faiblir ton pied, et que l'attaque de la pierre ne blesse pas tes pas, telle est la parole du roi-prophète ».

Pour finir, des vers 260 à 311, Godran raconte la tentation de la jouissance et de l'avarice dans laquelle le diable offre au Christ de régner sur toute la terre.

*« Regna dabo, tantisque Ducem discrimine nullo  
Te super imperiis statuo, si poplite flexo  
Promeritos superis comfers mihi pronus honores. » (vers 275- 277).*

« Je te donnerai ces royaumes à cette condition et je t'établis chef sans aucune distinction sur de si grands empires, si genou fléchi, tête baissée, tu me confères les honneurs réservés aux êtres supérieurs. »

Ce à quoi le Christ répond avec colère (nous pouvons ici admirer l'art d'amplification de Godran) :

*Quamuis pacato contenderet antea uultu,  
Ecce repentinas prorumpit Christus in iras,  
Nam cui supræmi latriæ debentur honores,  
Cui decus imperiumque ? Patri, cui gloria soli  
Summa datur, scelus est alio transferre, uel ulli  
Attentare nefas. Sic indignatus in illum  
Inuehit, ac tales rumpit de pectore uoces. (vers 290-296).*

Bien qu'il luttât d'abord avec un visage apaisé, voilà que le Christ éclate en une soudaine colère. En effet à qui sont dus les honneurs suprêmes de l'adoration, à qui la gloire et la puissance ? Au Père à qui, seul, la gloire la plus haute est donnée. C'est un crime de l'accorder à un autre, et la rechercher est interdit à quiconque. Ainsi, révolté, Il s'emporte contre lui, et fait éclater de son cœur de telles paroles.

Ses paroles sont une version élaborée du fameux *Vade, Sathana* :

« *Perfide conspectu procul hinc te substrage nostro  
Inuentor scelerum Sathana, sentina malorum,  
Cui neque apud superos usquam locus, insuper ipsis  
Quod geris imperium tibi desinet accipe terris  
Me duce teque tuis fas est diffidere sceptris.* » (vers 297-301).

« Perfide, dérobe-toi à notre regard, loin d'ici, inventeur des crimes, Satan, lie du mal, pour qui il n'y a nulle place auprès des êtres supérieurs, et l'empire que tu as sur les terres elles-mêmes, il cessera, accepte-le car je suis ton maître, et il est permis que tu désespères désormais de ton pouvoir ».

Ainsi, la scène se termine sur la défaite cuisante du diable qui retourne en Enfer, le *Tunc reliquit eum diabolus* (« Alors, le diable le laissa ») de Matthieu devient :

*Victus Auernales repetens disparuit oras,  
Tartareosque Lacus Sathanas, certissimus horum  
Quae prius incertis temere praesumpserat ausis* (v. 304-306).

Vaincu, retournant aux rives de l'Averne et aux Lacs Tartaréens, Satan disparut, ayant désormais une très sûre connaissance de ce qu'il avait autrefois eu l'audace de présumer dans ses hasardeuses tentatives.

De manière tout à fait originale, Godran conclut son poème par quatre vers, coquetterie de poète, qui constituent une manière de *captatio benevolentiae* sur le mode épique :

*Triplicem quo praefide nostra,  
Parua licet, meruit palmam cecinisse Thaleia<sup>14</sup>,  
Cuius et ille rudes animi Paracletus ocellos  
Duxit, et obtusas reserauit spiritus aures* (vers 311-314).

Bien qu'humble, elle mérita la triple palme pour l'avoir chanté si fidèlement, notre Thalie dont le Paraclet guida les rustres yeux de l'âme comme il ensemença les sourdes oreilles de l'esprit.

Le poète y convoque à la fois le Saint-Esprit et Thalie, deux aspects de son inspiration. Le Paraclet, le souffle divin, semble ici venir en aide à la muse d'inspiration antique, païenne.

Par ces quelques exemples, nous avons pu apprécier l'art de la construction de Godran qui, à des fins exégétiques, enchâsse le récit des tentations dans une histoire longue du Christ et fait résonner les interprétations du texte. Ce procédé amplificateur est doublé par un style épique qui lui donne davantage de force encore.

<sup>14</sup> Muse de la comédie et de la poésie idyllique, elle préside à la poésie bucolique de Virgile : dans la 1<sup>ère</sup> *Bucolique*, on retrouve l'expression *Nostra Thalia*, mais le groupe nominal encadre le vers ; ici on peut noter l'attention du poète à placer les deux termes du syntagme en fin de vers. Dans ses épigrammes, Martial en fait la muse de l'épigramme (4, 23) et une distributrice de palme. En IV, 8, comme en XII, 95, *Nostra Thalia* désigne toute inspiratrice poétique car elle change d'objet pour rivaliser avec Tucca, poète destinataire de l'épigramme. Dans notre poème, elle est de manière générale muse de la poésie, invoquée aussi par Ronsard, dans les *Amours*, sonnet 160 : « Si dextrement l'augure j'ai reçu, / Et si mon œil ne fut hier deceu / Des dous regards de ma douce Thalie, / Dorenavant poète me ferés » (sonnet 160, vers 9-12).

LE STYLE ÉPIQUE AU SERVICE DU CHRIST

*Une tradition ancienne : l'épopée biblique*

La paraphrase biblique prend ici en effet la forme d'une épopée christique dont le héros, le Christ, remporte des épreuves contre un ennemi de taille, le diable. Certes, le genre n'est pas nouveau et l'on conserve des épopées bibliques datant de l'Antiquité tardive<sup>15</sup> : entre autres, les *Evangeliorum libri quattuor* de Juvencus (vers 330), le *Paschale carmen* de Sédulius au V<sup>e</sup> siècle, l'*Historia Apostolica* d'Arator au VI<sup>e</sup> siècle qui sont en hexamètres. Dans ces épopées, le poème est accompagné d'un texte plus ou moins programmatique : une *Praefatio* de 27 hexamètres pour Juvencus dans laquelle il indique vouloir chanter les *vitalia gesta* du Christ, « la geste porteuse de vie », au vers 19, quand Sédulius demande dans l'annonce programmatique : *Cur ego... Clara salutiferi taceam miracula Christi ?* (1, 25-26) (« Pourquoi moi, tairais-je les miracles éclatants du Christ sauveur ? »).

Le *Mysterium* s'inscrit parfaitement dans cette tradition d'épopée biblique en commençant le poème par : *Prodigiosa cano cunctis miracula saeculis*. (« Je chante les prodigieuses merveilles pour tous les siècles »). On peut noter ici la ressemblance des expressions et reconnaître en Godran un héritier de ces chantres du Christ. La clôture du poème que nous avons déjà citée est une autre illustration de sa parenté avec les paraphrases antiques. Godran se place alors sous la protection du Saint Esprit. Comme Juvencus au IV<sup>e</sup> siècle déjà demandait protection et inspiration à l'Esprit Saint et lui donnait le même rôle qu'aux Muses chez les païens : « Eh bien ! Que m'assiste l'Esprit sanctificateur, garant de mon poème, et qu'il baigne de l'onde pure du doux Jourdain l'esprit du poète, pour que nous proclamions des vers dignes du Christ »<sup>16</sup>. Il faut toutefois reconnaître l'originalité de Godran dans ces vers, qui associe de manière complémentaire le Paraclet. et Thalie. En effet l'Esprit et la Muse n'ont selon lui pas les mêmes attributions : le premier guide et conseille l'âme, quand la seconde guide la plume. On pourrait aller plus loin et avancer que Juvencus a été une source d'inspiration privilégiée de Godran car le poète antique s'était déjà principalement appuyé sur Matthieu pour écrire sa paraphrase et avait développé les onze versets des tentations en 39 hexamètres quand Godran en fait un épyllion complet. Une certaine parenté lexicale pourrait étayer cette intuition ; au vers 369 de son épopée Juvencus écrit :

*Quadraginta illi fuerant ex ordine soles*

Il avait passé quarante jours comptés dans l'ordre,

quand Godran écrit au vers 66 de son *Mysterium* :

*Hic quadraginta numeratos ordine soles.*

Ici il passe quarante jours comptés dans l'ordre.

Chez Juvencus, le diable est pris d'une *rabies vaesana* (« une rage folle »), il est *mentis inops* (« il a perdu la raison ») chez Godran, or cette réaction n'est pas du tout mentionnée dans l'Évangile. Sans doute notre auteur a-t-il lu Juvencus.

<sup>15</sup> Sur ces questions, voir par exemple S. Labarre, « Le projet poétique des auteurs latins d'épopées bibliques : la place des *ekphrasis* », *Manifestes littéraires dans la latinité tardive*, dir. P. Galand-Hallyn, V. Zarini, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2009, p. 35-50.

<sup>16</sup> Juvencus, *Praef.*, 25-27 : *Ergo age ! sanctificus adsit mihi carminis auctor / Spiritus, et puro mentem riget anne canentis / Dulcis Iordanis, ut Christo digna loquamur* (traduction personnelle).

*Le genre épique et la contrainte métrique : la disjonction*

D'autre part, comme ses prédécesseurs, Godran adopte l'hexamètre dactylique, le vers épique, celui de la grandeur, celui qui convient à la personne du Christ. Tout autre n'aurait sans doute pas convenu à la tâche, n'étant pas assez noble. Il l'utilise donc de manière régulière mais semble parfois contraindre la place des mots pour de pures raisons métriques. Le style est souvent ampoulé et contourné, la clarté malmenée pour réussir à respecter la métrique. Nous pouvons le constater aux vers 18-21 :

[*Hominem qui*]  
*Impleret propria Angelicas uirtute ruinas*  
*Desertasque suo scelerum quas auctor inanes*  
*Lucifer e caelo primis proscriptus in annis*  
*Fecerat Empireo repararet sanguine sedes.*

[L'homme qui]  
Compenserait par sa vertu propre la chute des anges et comblerait de son propre sang les séjours désertés que Lucifer, instigateur des crimes, a laissé vides, quand il fut banni de l'Empyrée, aux premiers temps du monde.

Dans ces quelques vers, les adjectifs sont presque tous disjoints du nom qu'ils qualifient, et non pas comme dans l'Antiquité séparés par un enclitique, ou un génitif, une apposition, mais par des éléments étrangers qui peuvent être nombreux. Godran ne recule pas devant de très fortes disjonctions nom / déterminant, comme le prouve le syntagme *suo... sanguine*, séparé par 14 mots, ou encore *Desertas... sedes*, par 16 mots. Ce trait n'a rien de classique, la disjonction semble être un choix purement métrique et stylistique et son emploi systématique semble être un trait propre à l'art de Godran. En effet, sur les cinq participes passés ou adjectifs qualificatifs que contient ce passage, pas un n'est à côté du nom auquel il se rapporte, ce qui ne simplifie pas la tâche du traducteur du XXI<sup>e</sup> siècle et crée un véritable effet de style : les adjectifs et les noms s'entrelacent et les vers semblent tressés. On retrouve cette caractéristique aux vers 24-26 :

*Stella facem ducens caelo uenientis ab alto*  
*Numinis in terram Nimbium ac mirabile rerum*  
*Præsagiuu opus, nati prænuncia regis.*

Une étoile qui portait le flambeau de la divinité venant du haut du Ciel sur terre a annoncé l'Auréolé et son œuvre admirable, annonciatrice de la naissance du roi.

On voit que la traduction, en aucune manière, ne peut rendre compte de manière compréhensible de cette disjonction, trop éloignée de la syntaxe française.

*La paraphrase biblique comme synthèse de deux cultures*

En outre, des éléments mythologiques ornent le texte de manière éparse mais efficace ; la mise en scène du Christ et de Satan, grâce à ces éléments entre autres, a quelque chose d'extraordinaire, une vraie dimension épique. La manière même de présenter le sujet, *jejuno marte*, au premier vers de la dédicace nous annonce d'emblée un combat digne des dieux antiques, dans lequel les deux adversaires rivalisent féroce :

*HOS tibi caelestes ieiuno Marte triumphos,  
Tartareique dolos commentaque uana Tyranni*<sup>17</sup>  
*CAROLE Francorum Rex Augustissime* (vers 1-3).

Voici pour toi ces triomphes célestes remportés lors du combat du jeûne, les ruses et les desseins du Tyran du Tartare réduits à néant : c'est à toi, ô Charles, Très Auguste Roi de France que...

Cet emploi de termes de la culture païenne dans un cadre chrétien n'a rien d'exceptionnel et trouve sa source dans la tradition chrétienne. Les poètes latins chrétiens de l'Antiquité tardive, Juvénal, Lactance, Prudence, ne répugnaient déjà pas à l'alliance des deux cultures. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore, l'habitude est fréquente chez les humanistes<sup>18</sup>. Dans notre poème, outre les divinités infernales, le ciel aussi reçoit un nom antique, il est appelé *Olympo* dès le vers 3 : *Qui Deus a summo [serui] demissus Olympo* (« Dieu envoyé du sommet de l'Olympe ») ou *Empireo coelo* au vers 21 : *Lucifer e caelo primis proscriptus in annis / [Fecerat] Empireo* (« Lucifer, banni du ciel de l'Empyrée, aux premiers temps du monde »). Ces dénominations, comme les termes *Hymen* au vers 116 (*Hic Hymenaeus erat laetique Hymenaei uocabant*) ou *Cerealia dona* au vers 186, quand Satan demande au Christ de changer les pierres en pain, donnent une ampleur épique au poème. Cette touche mythologique apporte un caractère allégorique à ce qu'elle désigne, elle magnifie le récit.

Par ailleurs, Godran semble favoriser un auteur antique parmi les autres et revendiquer son héritage tout particulier. Dans sa *captatio benevolentiae*, le poète invoque Thalie, muse de la poésie idyllique, appelée ici *Nostra Thalia*, comme dans la 1<sup>ère</sup> *Bucolique* de Virgile, et nombreux sont les emprunts au poète de Mantoue. La présentation du Christ dans les quatre premiers vers vient tout droit de l'*Énéide* :

*Prodigiosa cano cunctis miracula saeculis.  
Vnus homo nobis labentem restituit rem,  
Qui Deus a summo serui demissus Olympo  
Induit effigiem mortalis corpore Christus* (vers 1-4).

Je chante de prodigieuses merveilles pour tous les siècles. Un seul homme a rétabli notre chancelante condition, qui, Dieu envoyé du haut de l'Olympe, a revêtu, par son corps, l'apparence d'un serviteur mortel, le Christ.

Le décalque de Virgile est évident : le poème commence par un vers dont la composition métrique est la même que celle du premier vers de l'*Énéide* et dans lequel *cano* a la même place : - ~ / - ~ / - - / - - / - ~ / - - : Godran inscrit ainsi son texte dans la grande tradition épique et fait du Christ un nouvel Énée. Au vers 2 encore, la source est Virgile, *Énéide* VI, 846 (*unus qui nobis cunctando restituit rem*), qui cite lui-même Ennius, *Annales* XII, V, 200 (*Unus homo nobis cunctando restituit rem*) : il s'agit alors de Fabius Cunctator, vainqueur d'Hannibal. Plus loin, on retrouve un autre décalque de l'*Énéide* I, 33 (*Tantae molis erat Romanam condere gentem*) sous la forme *Tantae molis erat firmissima ponere legi* (« Tant c'était une lourde tâche

<sup>17</sup> Ici encore, on note un exemple de disjonction à fins stylistiques : le groupe nominal *Tartarei Tyranni* encadre les noms dont il est complément, ouvre et ferme le vers.

<sup>18</sup> Comme le dit S. Laigneau-Fontaine à propos de Nicolas Bourbon : « Rien ne s'oppose, selon lui [Bourbon], à ce que le chrétien qu'il est chante Dieu dans des termes empruntés à la religion païenne. Même les pièces emplies de la plus grande ferveur appliquent ce principe. Dieu est *l'habitor clari Olympi* dans la pièce 162, qui est pourtant une réécriture du 'Notre Père' » ; il est qualifié par l'épithète traditionnelle de Jupiter dans plusieurs épigrammes, dont les grandes odes 489 et 526, qui portent pour titre *In laudem Dei Optimi Maximi et Ad Deum optimum maximum* (Nicolas Bourbon, *Nugae*, 1533, Genève, Droz, 2008, p. 180).

d'établir des fondations très solides », vers 69) : est introduit ici un parallèle entre la fondation d'un peuple romain et celle d'une nouvelle loi. On trouve encore l'*auri sacra fames*<sup>19</sup> de Virgile, (*Énéide*, III, 57) dans le vers *Quosque fames fului præmit insatiabilis auri* (« ceux qu'accable la faim insatiable de l'or brillant », vers 264) ou la *male suada fames*<sup>20</sup> au vers 223 qui presse le Christ et offre un terrain favorable au Tentateur :

*Iam disceptare paratus  
Ieiunus longo mortalem corpore Christus  
Se confessus erat, maceros nam corporis artus  
Urgebat male suada fames.*

Déjà le Christ à jeun, le corps émacié, avait confessé qu'il était prêt à débattre s'il était mortel, car la faim mauvaise conseillère pressait les membres amaigris de son corps.

Pour finir, nous rencontrons encore une citation des *Bucoliques* I, 64 : *At nos hinc alii sitientis ibimus Afros*, sous la forme : *Hinc Asiam, ac nimis sitientes æstibus Afros*, vers 269 (« Alors l'Asie, et les Africains assoiffés par des chaleurs trop fortes. »). Virgile semble le poète préféré de Godran, et ce dès la dédicace quand, aux vers 14 -15, il utilise une réécriture d'un vers de l'*Énéide* VI, 794-795 : *super et Garamantas et Indos / proferet imperium* (« il étendra son empire sur les Garamantes et les Indiens ») sous la forme :

*Imperio regere, ac populis imponere leges  
Ibis, inaccessos ultra Garamantas et Indos* (vers 16-17 de la dédicace).

Tu iras gouverner sous ton empire et soumettre à tes lois des peuples plus lointains encore que les Garamantes et les Indiens inaccessibles.

pour évoquer le roi Charles IX, qu'il rapproche de l'empereur. Quel plus beau compliment pour le roi que la comparaison à Auguste ?

On peut donc remarquer que les références à l'épopée virgilienne sont éparpillées dans le texte et concentrées en des moments-clés : dédicace, accroche et fin. Elles servent d'écrin à l'histoire du Christ qui devient héros épique quand il surmonte des épreuves annoncées par des préfigurations bibliques. On peut aussi remarquer que, dans ce texte où l'origine du mal, le péché originel et son rachat par le Christ sont au cœur du dialogue, les citations littéraires sont principalement tirées du livre VI de l'*Énéide* consacré à la descente d'Énée aux Enfers. Un parallèle s'effectue ainsi entre la figure d'Énée et celle du Christ qui, lui aussi, est descendu aux Enfers et en est sorti triomphant. Godran développe d'ailleurs tout un champ lexical des Enfers tiré de la mythologie païenne<sup>21</sup> : dans la dédicace, Satan (qui est aussi appelé *Sathanas* ou *tentator*) est nommé « tyran du Tartare » (*Tartareique dolos commentaque uana Tyranni* : « les ruses et les vains desseins du Tyran du Tartare ») ; au vers 12, « maître du Styx » (*Hæc Stygium latuere ducem mysteria* : « ces mystères ont été tenus cachés au maîtres du Styx ») et l'on retrouve

<sup>19</sup> « L'exécrable appétit de l'or », l'expression selon Macrobe était devenue quasiment proverbiale et les Pères de l'Église l'ont reprise à leur compte : Jérôme dans *Vie de Saint Paul ermite*, Ambroise, Grégoire de Tours... Voir P. Courcelle, « Littérature latine d'époque chrétienne », *Annuaire. École pratique des hautes études. 4<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques*, 1977-1978, p. 407-421.

<sup>20</sup> La faim mauvaise conseillère, *Énéide*, VI, 276 (la Faim, avec la Deuil, la Peur, la Vieillesse... est un des esclaves d'Orcus qui campe dans sa maison).

<sup>21</sup> De même, Bourbon (voir note 19), dans l'épigramme 150 de ses *Nugae*, propose un parcours biblique allant de la *Genèse* à l'*Apocalypse*, dans lequel il nomme l'Enfer « Styx » ou « Averno », Satan *Dis* ou « Orcus » et évoque le jeûne de Jésus au désert par la métaphore habituelle des divinités antiques : *Qui quaterdenis Cererem diebus, / Nec tuos, Euan, latites recepit.*

le Tartare au vers 221 (*Tartareis sese palpandum tradidit ausis* : « il enseigna qu'il devait être flatté par des crimes Tartaréens ») et aux vers 304-305 (*Victus Auernales repetens disparuit oras, / Tartareosque Lacus Sathanas* : « Retournant aux rives de l'Averne et aux Lacs Tartaréens, vaincu, Satan disparut »). L'Enfer et Satan semblent ainsi attachés aux antiques cultes païens dont le Christ triomphe. Cette assimilation du Christ à Énée remonte à une longue tradition chrétienne. La descente aux Enfers, très mystérieuse dans l'Évangile, a poussé les Pères de l'Église à utiliser la description de Virgile pour peindre ce qui était tu. Le poète Lactance, au IV<sup>e</sup> siècle, dans ses *Institutions divines* VII, 22, par exemple, reconnaît dans la catabase d'Énée « la rumeur confuse » de la Résurrection<sup>22</sup>.

#### LES ENJEUX THÉOLOGIQUES : LA DOUBLE NATURE DU CHRIST, L'EUCHARISTIE ET LE JEÛNE

Et l'épisode traité mérite bien un tel écrivain, car il comporte plus d'un enjeu théologique en cette période douloureuse et mouvementée de guerres de religion. Le récit des tentations permet effectivement de traiter plus d'une question dogmatique : la double nature du Christ, à la fois vrai Dieu et vrai Homme, question largement traitée dans notre texte, l'Eucharistie, appelée ici « pain véritable » et « pain consacré » (*panis verus* v. 159 et *panis consecratus* v. 87), et le jeûne, trois points d'importance diverse mais au cœur des controverses de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. On peut penser que le choix de l'épisode participe pleinement d'une prise de position dans les guerres de religion, surtout quand on se souvient que la famille Godran est proche de la compagnie de Jésus<sup>24</sup>, ordre qui s'est appuyé sur des positions dogmatiques en réaction à la Réforme, notamment sur les questions du jeûne, qui n'était pourtant pas particulièrement prôné par le fondateur Ignace de Loyola<sup>25</sup>.

#### *Une paraphrase qui « actualise » le texte biblique*

Si nous considérons avec Michel Jeanneret que « la paraphrase biblique actualise la Parole », et qu'« actualiser, c'est aussi rendre actuel, transposer un objet passé dans l'espace contemporain et lui reconnaître une valeur immédiate. Ainsi peut faire le paraphraste, qui demande à la Parole d'éclairer le présent, en tire des leçons de vie et y trouve, hic et nunc, réponses et reconforts »<sup>26</sup>, il semble alors fort à propos d'ouvrir une lecture « actualisée » de cette paraphrase biblique, à la lumière du mouvement de la Contre-Réforme. La dédicace, ancrée dans les réalités de 1569 par la mention du roi, de ses alliances avec la Sublime Porte et mentionnant la personne de Charles de Lorraine, semble nous y inviter.

<sup>22</sup> P.-A. Deproost, « La descente d'Énée aux Enfers. Mort symbolique et temps abolis », *Loxias*, 2004 ([https://hal.science/hal-04510821/file/Deproost\\_Paul\\_Augustin\\_la\\_descente\\_d\\_enee%20.pdf](https://hal.science/hal-04510821/file/Deproost_Paul_Augustin_la_descente_d_enee%20.pdf)). Du même, « La marche initiatique d'Énée dans les Enfers », *Louvain*, 34, 1992 (décembre), p. 17-20.

<sup>23</sup> La Réforme a vu l'apparition de nombre de protestations sur des questions dogmatiques. Michel Servet, par exemple, a publié un *De Trinitatis erroribus* en 1531 qui discute la double nature du Christ ; Zwingli, quant à lui, a défendu l'idée d'une cène mémoriale, sans présence réelle, quand Luther défendait la présence réelle dans l'eucharistie, sans transsubstantiation (contrairement aux catholiques romains) ; Zwingli a par ailleurs écrit un *Traité sur l'observation du Carême* en 1522 qui met en cause l'autorité de l'Église et met l'accent sur la primauté de l'Évangile.

<sup>24</sup> Voir J. Nassichuk, « Poétiques de la paraphrase : la *Judith viduae historia* de Charles Godran (1569) », p. 43.

<sup>25</sup> Voir S. H. De Franceschi, « La morale catholique posttridentine et la controverse interconfessionnelle », *Jésuites et protestantisme XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, dir. Y. Krumenacker, Ph. Martin, Lyon, LARHRA, 2019 (<https://books.openedition.org/larhra/5929?lang=fr>), p. 69-93.

<sup>26</sup> M. Jeanneret, « Les paraphrases bibliques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : introduction », *Paraphrases bibliques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, éd. V. Ferrer, A. Mantero, Genève, Droz, 2006, p. 11.

*Hunc nisi purpurei speculum Lothareus honoris  
Carolus, illorum postramo adscribat in albo,  
Carolidum da nota trium, sator optime rerum,  
Annis propitius ueniant non irrita nostris.  
Sic patria uictor parto de gente triumpho,  
Tu qui Carolidum prior es, potiorque tuorum,  
Ingentem penetrans Constantinopolis urbem,  
Imperio regere, ac populis imponere leges<sup>27</sup>  
Ibis, inaccessos ultra Garamantas et Indos.*

Si Charles de Lorraine, l'image même de l'honneur des évêques, ne l'ajoutait à la fin de la liste de ces illustres poètes ; accorde avec bienveillance, ô excellent Créateur de l'univers, que les vœux des trois Carolides se réalisent dans les années qui nous sont données. Ainsi, une fois vainqueur après le triomphe sur le peuple de tes pères<sup>28</sup>, toi qui es le premier des Carolides, et le plus puissant des tiens, quand tu entreras dans l'immense cité de Constantinople<sup>29</sup>, tu iras gouverner sous ton empire et soumettre à tes lois des peuples plus lointains encore que les Garamantes et les Indiens inaccessibles.

Proche du pouvoir, Charles de Lorraine négocie le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche. Il était protecteur des arts, il a notamment protégé Michel de L'hospital, mais aussi grand promoteur de la Contre-Réforme. Duc de Chevreuse, archevêque de Reims, évêque de Metz, nommé cardinal en 1547, il joua un rôle important pendant les guerres de religion. Il participa au colloque de Poissy en 1561 dans une démarche d'apaisement, puis au concile de Trente en 1563 dont il défendra avec ferveur les décisions, se rapprochant de la Ligue catholique<sup>30</sup>. Si Charles Godran souhaitait sans doute la reconnaissance et la protection due à un poète de cour, il désirait aussi, croyons-nous, manifester son allégeance aux idées de la Contre-Réforme et au cardinal de Lorraine.

D'ailleurs, avant le récit des tentations, Godran développe une vaste digression sur la double essence du Christ, tout entier Dieu et tout entier homme, véritable démonstration basée sur les Écritures qui sert d'éclairage théologique aux scènes de tentation, comme nous l'avons évoqué plus haut. C'est tout le mystère de l'Incarnation qui est en jeu dans ce texte, certes au cœur du récit originel des tentations mais ici largement développé. Le diable pose la question de la double nature de Jésus et pourrait être une figure du Réformé qui met en doute certains dogmes : des figures comme Sébastien Castellion (1515-1563), humaniste et théologien protestant savoyard, qui a fait ses études à Lyon, dans *De l'art de douter et de croire, d'ignorer et de savoir*, non publié de son vivant, écrivait sur la double nature du Christ : « Il est périlleux de se prononcer à ce sujet. Aussi me garderai-je de rien affirmer. » ; plus radical, Michel Servet (1511-1553), humaniste lui aussi, médecin et théologien espagnol, dans le *De*

<sup>27</sup> Cf. Virgile, *Énéide*, VI, 851-853 : *Tu regere imperio populos, Romane, memento / (haec tibi erunt artes), pacique imponere morem, / parcere subiectis et debellare superbos.*

<sup>28</sup> Probable référence aux différents succès militaires contre les Protestants à Jarnac et Moncontour en 1567, validés par la signature de la paix de Longjumeau en mars 1568.

<sup>29</sup> Peut-être une référence aux capitulations entre Sélim II et Charles IX signées en 1569, négociées par Guillaume de Grandchamp de Grantrie, ambassadeur de France en poste à la Sublime Porte. Le traité permet au royaume de France de récupérer des navires et des biens confisqués par les Ottomans en règlement de dettes. Il octroie à la France des privilèges jusqu'alors accordés à Venise et accroît son influence sur la Méditerranée. L'expression au tour prophétique semble avoir un sens métaphorique, Charles IX n'étant pas allé à Constantinople. Affaiblié par les guerres de religion, la France ne participera par ailleurs pas à la bataille de Lépante en 1571. Voir N. Michalewicz, *Franco-Ottoman Diplomacy during the French Wars of Religion (1559-1610)*, Thèse de doctorat, Université George Mason, 2019, p. 182-188 .

<sup>30</sup> Sur ce personnage, on consulera par exemple *Un prélat français de la Renaissance : le cardinal de Lorraine, entre Reims et l'Europe*, dir. J. Balsamo, Th. Nicklas, B. Restif, Genève, Droz, 2015.

*Trinitatis erroribus*, 1531 la conteste fermement. Certes, ce n'est pas le cas de la majorité des Réformés mais nous sommes dans une période où, de part et d'autre, les vérités doivent être exposées et défendues ardemment. En outre, la comparaison de l'hérétique avec le diable se développe à partir de 1529 ; en réponse aux attaques anti-papistes, l'Église romaine retourne l'arme des Réformés contre eux<sup>31</sup>. Il ne serait donc pas impensable que le dialogue du diable avec le Christ soit l'image du dialogue de l'hérétique avec l'Église, corps du Christ.

*Les tentations, un sujet rare à la Renaissance*

Les tentations du Christ après ses quarante jours de jeûne au désert sont un thème plutôt médiéval : on en trouve de nombreuses représentations du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>, puis le sujet connaît un essoufflement, on en trouve moins d'illustrations aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, en France notamment (elles fleurissent dans le Nord de l'Europe, sous l'influence de la pratique de la *devotio moderna* d'après nous). Nous n'avons trouvé que deux représentations françaises des tentations du XVI<sup>e</sup> siècle : un vitrail de l'église Saint-Pierre de Montfort-l'Amaury de 1540 et un panneau de la tenture de chœur de l'abbaye de la Chaise-Dieu tissée entre 1501 et 1518 (œuvre particulièrement intéressante d'ailleurs par son programme iconographique fondé sur la lecture typologique de la Bible des Pauvres). Il existe par ailleurs une œuvre italienne fort intéressante pour nous, une fresque de Botticelli dans la Chapelle Sixtine, peinte en 1481-1482, la troisième scène du cycle du Christ, qui est un rare exemple renaissant. Sur des murs opposés se trouvent une fresque représentant les épreuves de Moïse, qui porte d'ailleurs l'inscription : *TEMPTATIO MOISI LEGIS SCRIPTAE LATORIS*, et une fresque qui représente les tentations du Christ intitulée : *TEMPTATIO IESU CHRISTI LATORIS EVANGELICAE LEGIS*. C'est une preuve que le parallèle typologique entre Moïse et le Christ hérité des Pères de l'Église que Godran utilise dans ce poème avait toujours une certaine actualité.

Le choix du thème pourrait venir, d'après nous, des questions soulevées par les guerres de religion et de la réaffirmation par le Concile de Trente, en opposition avec les préceptes protestants, de la nécessité de suivre les recommandations de jeûne. Un décret de la dernière session du Concile, en décembre 1563, est consacré à ce point, le *De delectu ciborum, ieiuniis et diebus festis* qui recommande de suivre les pénitences :

*Insuper hortatur sancta Synodus et, per sanctissimum Domini Nostri atque Salvatoris adventum, pastores omnes obtestatur ut, tamquam boni milites, illa omnia quae sancta Romana Ecclesia omnium ecclesiarum mater et magistra statuit nec non ea quae tam in hoc concilio quam in aliis oecumenicis statuta sunt quibuscumque fidelibus sedulo commendent omnique diligentia utantur ut illis omnibus et iis praecipue sint obsequentes quae ad mortificandam carnem conducunt ut ciborum delectus et ieiunia vel etiam quae faciunt ad pietatem augendam ut dierum festorum devota et religiosa celebratio, admonentes populos crebro obedire*

<sup>31</sup> Voir le mémoire de recherche master 1 de J. Brunel, préparé sous la direction de D. Varry (Lyon II, ENSSIB) et soutenu en juin 2016, *La Représentation iconographique du diable à l'époque moderne en Europe* (en particulier p. 46-51 : « Les temps de la réforme et de la contre-réforme : le diable comme l'incarnation des dissensions religieuses) : « L'humaniste allemand Johann Cochläus (1479-1552) publie en 1529 à Leipzig un ouvrage intitulé *Septiceps Lutherus* dans lequel il tente de rallier tous les réformés ou les indécis au dogme catholique. L'auteur n'écrit pas pour défendre le point de vue ecclésiastique des catholiques, il est d'abord un critique des théories luthériennes » (p. 49) ; « Le théologien lyonnais Gabriel de Saconay (mort en 1580) utilise par exemple un animal réputé diabolique, le singe, pour représenter les huguenots lors du siège de la ville » (p. 50).

<sup>32</sup> On peut en voir de très beaux exemples sur les chapiteaux de la basilique saint Andoche de Saulieu (XII<sup>e</sup> siècle), de la cathédrale d'Autun (XII<sup>e</sup> siècle), sur des mosaïques de la cathédrale de Monreale en Sicile (XII<sup>e</sup> siècle), de la basilique Saint Marc de Venise (XII<sup>e</sup> siècle), sur une *Maestà* du Duccio di Buoninsegna (*Tentation du Christ au Pinnacle du Temple*), 1308-11, Musée dell'Opera del Duomo, Sienne, Italie, ou dans un psautier enluminé (*La Première Tentation du Christ*), vers 1222, Copenhague, Det kongelige Bibliotek, etc.

*praepositis suis quos qui audiunt Deum remuneratorem audient; qui vero contemnunt Deum ipsum ultorem sentient*<sup>33</sup>.

Le paragraphe est court et expéditif mais réaffirme les prescriptions du Vatican. Si la question du jeûne peut paraître anecdotique, Réformés et tenants de la Contre-Réforme s'emparent du sujet. Le théologien protestant Martin Chemnitz consacre soixante pages de son examen du Concile de Trente<sup>34</sup> à la question du jeûne, afin de démontrer que les prescriptions de l'Église romaine n'ont aucun fondement dans les textes bibliques, ni même chez les Pères de l'Église<sup>35</sup>. Ce que réprouvent les Protestants, c'est surtout le caractère méritoire que lui accordent les Catholiques. Ils refusent l'idée que le jeûne puisse racheter les péchés, faire obtenir des indulgences. Des modérés catholiques, par réaction, s'emparent à leur tour de la question et s'arcboutent sur des positions plus extrêmes, les jésuites notamment : Robert Bellarmin, cardinal italien et théologien<sup>36</sup>, prédicateur de controverse et professeur de théologie au collège jésuite de Louvain (1569-1576) en sera l'un des plus éclatants exemples à la fin du siècle comme Ioannes Busaeus (Jean Buys), lui aussi prêtre et théologien<sup>37</sup>. On peut encore lire une *Catholica, de ieiunio, et ciborum delectu, disputatio* publiée en 1557 dans un collège jésuite d'Ingolstadt. La question du jeûne semble être brûlante.

#### *L'importance du jeûne dans le texte*

C'est dans ce contexte que Godran rédige son *Mysterium*. La manière dont il introduit les tentations du Christ, son insistance sur le jeûne, ainsi que certaines réflexions donnent à penser que le texte a non seulement pour intention de glorifier le Christ, mais aussi de poser des questions dogmatiques et d'entrer dans la polémique.

<sup>33</sup> « De plus, le saint synode atteste et proclame, par le très saint avènement de Notre Seigneur et Sauveur, que tous les pasteurs, comme de bons soldats, doivent recommander avec empressement à tous les fidèles tout ce que la sainte Église romaine, mère de toutes les Églises, a décrété, et non pas seulement ce qui a été décrété à la fois dans ce concile et dans d'autres assemblées œcuméniques, et user de toute la diligence pour qu'ils observent toutes ces instructions-là et surtout celles qui conduisent à la mortification de la chair comme la distinction des aliments et les jeûnes ou encore celles qui permettent d'accroître la piété comme la célébration pieuse et religieuse des jours fériés ; et cela en exhortant les hommes à obéir avec assiduité à leurs supérieurs en disant que ceux qui écoutent Dieu entendront que Dieu récompense mais ceux qui méprisent Dieu sentiront qu'il est vengeur » (traduction personnelle).

<sup>34</sup> M. Chemnitz, *Examen Concilii Tridentini*, publié de 1563 à 1574 (voir A.-C. Piepkorn, *Martin Chemnitz's views on Trent : the genesis and the genius of the 'Examen Concilii Tridentini'*, Saint Louis, Missouri, Concordia publishing house, 1966).

<sup>35</sup> Voir S. H. De Franceschi, « La morale catholique posttridentine et la controverse interconfessionnelle » : « Au traité *De ieiunio*, Chemnitz critique évidemment les pratiques alimentaires catholiques. Ainsi affirme-t-il qu'à s'en tenir à la lettre des Saintes Écritures, la discipline du jeûne ne comporte aucun choix des aliments, mais implique une abstention totale de nourriture jusqu'au soir – on sait, ajoute-t-il, que les fidèles de l'Église romaine font autrement. Les catholiques, poursuit Chemnitz, ont chaque année des jours de jeûne fixés par le calendrier liturgique et qu'ils doivent observer sous peine de péché mortel – il faut pourtant constater qu'il est impossible de trouver là-dessus le moindre commandement divin ou le moindre précepte apostolique. Les théologiens de l'Église romaine sont par ailleurs nombreux à soutenir, selon Martin Chemnitz, que jeûner permet *ex opere operato*, à l'instar d'un sacrement, de s'acquérir des mérites ou de satisfaire pour ses péchés – conception du jeûne qui, d'après l'*Examen concilii Tridentini*, est à la fois profane, impie et superstitieuse. Chemnitz se montre très hostile aux pratiques quadragésimales romaines que la récente assemblée conciliaire a de nouveau confirmées ».

<sup>36</sup> R. Bellarmin, *Disputationes de controuersis Christianae fidei*, t. IV, Paris, 1613 [1593], *De reparatione gratiae*, 3<sup>e</sup> controverse principale, *De bonis operibus in particulari*, l. II, *De ieiunio*, c. I, *De nomine et uaria acceptione ieiunii*, col. 1089.

<sup>37</sup> J. Busaeus, *De jejuniis et delectu ciborum disputatio theologica, respondente Joanne Schneid*, Mayence, Caspar Behem, 1581.

L'insistance sur le chiffre quarante et donc le jeûne quadragésimal, avec références bibliques à l'appui, a quelque chose d'argumentatif : le jeûne du Christ qui dure *quadraginta numeratos ordine soles* (« quarante jours comptés dans l'ordre », vers 66) et celui du prophète Élie qui dure autant (*post quadragenos nocteisque diesque labores* : « après quarante jours et quarante nuits d'épreuves », vers 82), mènent au questionnement au vers 88 : *nonne quaterdenis ieiunia*<sup>38</sup> *pauca diebus ? exercere nefas ?* (« n'est-ce pas peu de jeûne que quatre fois dix jours ? est-il sacrilège de le faire ? ») qui nous renvoie à la période contemporaine. D'ailleurs à cet endroit apparaît, sous l'allégorie de l'épouse, la figure de l'Église qui aurait « à tort décidé de jeûnes accompagnés de prières perpétuelles ? » (*perpetuis frustra statuit jejunia votis ?*), se demande le poète, sans doute avec une certaine ironie. L'Église, épouse à qui, réaffirme-t-il, l'Époux a laissé les rênes du monde comme à son égale (v. 90 : *aemula, cui rerum laxavit sponsus habenas*). Godran entérine ainsi la légitimité de l'Église romaine. Dans le passage qui suit, vers 96-120, se développe un échange dont les locuteurs sont obscurs, nous l'avons déjà évoqué : à qui attribuer la parole ? il est difficile de le déterminer : on trouve une apostrophe (*tu, ingenue*) qu'on ne saurait associer au Christ ; un interlocuteur fictif, absent, serait ici convoqué ? Même sans réponse à cette question, le dialogue reste intéressant car il soulève la question de la *distinctio cibi* : « la sélection » ou « le tri des aliments » (dans les controverses du temps, on parle de *ciborum delectu*) et de son utilité :

« *Quid selecta cibi prodest distinctio ? seu quid  
Selectis distincta cibis ieiunia prosunt ?* » (vers 96-97)

« À quoi sert la différence faite entre les aliments ? et à quoi servent les jeûnes différenciés par un tri des aliments ? »

du rôle du jeûne aussi, avec une certaine ironie nous semble-t-il : *nobis num talia Christus / Promeruit, primi jejunans noxia morsus ?* (« Est-ce vrai que pour nous le Christ a triomphé des crimes de la première morsure en jeûnant ? » vers 98-99) et la discussion se conclut par une exhortation à accomplir les rites : vers 105, *excipe consiliis jejunia jussa supernis* : « Accomplis tous les ans les jeûnes ordonnés par de célestes avis », tout en glissant des contre-arguments à réfuter comme aux vers 109-110 : *nullas pro crimine Christus / Discipulis poenas non ieiunantibus addit* (« pour ce crime pourtant, le Christ n'ajoute aucune peine à ses disciples qui ne jeûnent pas »), qui fait référence à Matthieu 9, 14<sup>39</sup>. Nous ne sommes plus dans le récit mais bien dans la controverse.

Charles Godran a écrit un épyllion original, empreint de culture classique et baigné d'une profonde connaissance de l'exégèse, une œuvre complexe qui, loin d'être une simple paraphrase, utilise les potentialités du dialogue et se pare des ornements de l'épopée pour exposer des réalités complexes de la foi catholique dans un contexte de combat théologique. Le jeûne doit être suivi selon la lettre de l'Église de Rome car le Christ et ses prédécesseurs en ont donné l'exemple. Le Christ, par le jeûne et l'épreuve des tentations, a montré à la fois sa nature humaine et divine. Tout homme qui mettrait en doute ces idées, semble nous dire

<sup>38</sup> Sur l'explication des quarante jours et du quatre fois dix jours, on peut trouver des explications dans l'Homélie de Grégoire le Grand déjà citée.

<sup>39</sup> *Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii sponsi lugere, quamdiu cum illis est sponsus? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus: et tunc jejunabunt* (« Et Jésus leur dit : est-ce que les fils de l'époux peuvent porter le deuil quand l'époux est encore avec eux ? Mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé : et alors ils jeûneront »).

Godran, serait un homme qui ment à la face du maître véritable. Si donc ce *Mysterium evangelicum* n'est pas à regarder comme un chef-d'œuvre de la littérature néo-latine, son étude reste toutefois intéressante, notamment parce qu'il s'inscrit dans une époque de controverse intense, dans laquelle le moindre texte semble prendre une allure belliqueuse. Godran a choisi un épisode important de l'évangile de Matthieu qui lui a permis de traiter de plusieurs questions difficiles et pleines d'actualité en cette deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. À l'instar des Jésuites de son temps, il a défendu les préceptes rappelés par le Concile de Trente, mais de manière poétique, en utilisant l'épopée biblique. Il a allié l'art à la théologie, mis la tradition antique au service de sa foi. Des recherches plus approfondies pourraient éventuellement permettre de mieux comprendre tous les enjeux théologiques d'un tel texte.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

BELLARMIN, R., *Disputationes de controuersijs Christianae fidei*, t. IV, Paris, 1613 [1593], *De reparatione gratiae*, 3<sup>e</sup> controverse principale, *De bonis operibus in particulari*, l. II, *De ieiunio*, c. I, *De nomine et uaria acceptione ieiunii*, col. 1089.

BUSAEUS, J., *De jejunio et delectu ciborum disputatio theologica, respondente Joanne Schneid*, Mayence, Caspar Behem, 1581.

CHEMNITZ, M., *Examen Concilii Tridentini*, s.l., 1566.

GODRAN, Ch., *Misterium evangelicum in dialogos distinctum*, Dijon, Jean Desplanches, 1569.

### ÉTUDES

MELLERIN, L. (dir.), *Lectures de la Bible : I<sup>er</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les éditions du Cerf, 2017 ([https://shs.hal.science/halshs-01740263v1/file/Lectures Bible Mellerin c.pdf](https://shs.hal.science/halshs-01740263v1/file/Lectures_Bible_Mellerin_c.pdf)).

FERRER, V., MANTERO, A. (éd.), *Paraphrases bibliques aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Genève, Droz, 2006.

BRUNEL, J., *La Représentation iconographique du diable à l'époque moderne en Europe*, mémoire de Master 1, préparé sous la direction de D. Varry (Lyon II, ENSSIB) et soutenu en juin 2016 (en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67087-la-representation-iconographique-du-diable-a-l-epoque-moderne-en-europe.pdf>).

DE FRANCESCHI, S., « La morale catholique posttridentine et la controverse interconfessionnelle », *Jésuites et protestantisme XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, dir. Y. Krumenacker, Ph. Martin, Lyon, LARHRA, 2019, p. 69-93, <https://doi.org/10.4000/books.larhra.5929>.

FOCANT, C., « La portée symbolique de la tentation de Jésus au désert dans les évangiles synoptiques », *Les tentations du Christ, Graphè 30*, dir. J.-M. Vercruyssen, Arras, Artois Presses université, 1994, p. 17-35.

LABARRE, S., « Les tentations du Christ réécrites par les poètes latins tardifs », *Les tentations du Christ, Graphè 30*, dir. J.-M. Vercruyssen, Arras, Artois Presses université, 1994, p. 79-92.

LABARRE, S., « Le projet poétique des auteurs latins d'épopées bibliques : la place des *ekphrasis* », *Manifestes littéraires dans la latinité tardive*, dir. P. Galand-Hallyn, V. Zarini, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2009, p. 35-50.

LAIGNEAU-FONTAINE, S., LANGLOIS-PÉZERET, C., « La *Suzanna* (1571) du Dijonnais Charles Godran », *Le Théâtre néo-latin en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Études et anthologie*, dir. M. Ferrand, S. Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2020, p. 171-184.

NASSICHUK, J., « Poétiques de la paraphrase : la *Judith viduae historia* de Charles Godran (1569) », *Le Livre de Judith*, *Graphè* 23, dir. J.-M. Vercruyse, Arras, Artois Presses université, 1994, p. 43-62.